

# Communiqué de presse

Paris, le 10 septembre 2024

## Prospective en santé et sécurité au travail Une conférence internationale de l'INRS pour anticiper les transformations du travail et prévenir les risques professionnels

Changement climatique, crises géopolitiques et énergétiques, développement de l'automatisation et recours à l'intelligence artificielle... Ces évolutions vont contribuer à transformer le travail dans les années à venir, mais avec quelles conséquences pour la santé et la sécurité ? Autant de sujets au programme de la conférence internationale, organisée par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents et maladies professionnelles), le 14 novembre prochain, à Paris. Objectifs : explorer les transformations possibles du monde du travail et leurs implications sur la santé et sécurité des travailleurs.



Ces travaux de prospective, dont l'ambition est d'anticiper les conséquences possibles des transformations économiques et sociales sur la santé et la sécurité des travailleurs dans un futur proche, alimentent les réflexions stratégiques des organismes de prévention.

Organisée par l'INRS, en partenariat avec ses homologues des Etats-Unis (NIOSH) et d'Allemagne (IFA), ainsi qu'avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et le réseau Perosh (Partnership for European Research in Occupational Safety and Health), **la conférence internationale du 14 novembre**, entend **favoriser le partage des résultats de divers travaux de prospective conduits par les Instituts de santé et de sécurité au travail et leur mise en discussion.**

Elle s'adresse principalement aux acteurs de la santé et sécurité au travail : experts et chercheurs dédiés et décideurs impliqués dans la direction ou la gouvernance d'organismes de santé et sécurité au travail, français ou étrangers.

Ainsi plusieurs exercices de prospective en santé et sécurité au travail seront présentés à cette occasion et enrichis par des débats sur les usages possibles de ces résultats.

### La prospective, un levier d'anticipation des besoins en santé et sécurité au travail

« Au même titre que les entreprises, les organismes de prévention sont confrontés aux difficultés que pose l'accélération des transformations du travail dans un monde instable. Plusieurs d'entre eux ont donc engagé des travaux de prospective ces dernières années afin d'alimenter leurs réflexions stratégiques. C'est le cas de l'INRS qui a conduit de nombreux exercices de prospective sur différents sujets : les robots d'assistance physique, la plateformes, l'économie circulaire ou encore l'Intelligence artificielle... Bénéficiant de plus de dix ans de recul sur cette pratique, l'INRS a pris l'initiative de rassembler les acteurs de référence dans ce domaine afin de partager leurs analyses et de mettre en débat leurs pratiques », explique Stéphane Pimbert, directeur général de l'INRS.

Enfin, à noter, parmi les **temps forts** de cette journée (*voir programme ci-dessous*), **deux tables rondes**, réunissant un panel d'acteurs de la recherche (Eurofound, TNO, IWH) et de la gouvernance (Partenaires sociaux, OIT, Commission Européenne...), intitulées :

- **utilité de la prospective pour l'élaboration des programmes de recherche,**
- **comment les partenaires sociaux, les gouvernements et les autorités peuvent-ils bénéficier des travaux de prospective pour faire évoluer le cadre de la SST ?**

**Pour en savoir plus :**

- ✓ **Programme de la conférence internationale INRS du 14 novembre 2024 :**  
[INRS- Programme de la conférence internationale du 14 novembre](#)
- ✓ **Informations pratiques :** [Horaires & Accès](#)
- ✓ **Travaux de prospective de l'INRS :** [Connaître les travaux de prospective de l'INRS](#)

### Contact presse INRS

**Caroline Tonini** – 01 40 44 31 64 – 06 34 46 06 35 – [caroline.tonini@inrs.fr](mailto:caroline.tonini@inrs.fr)

### SUIVEZ-NOUS



**A propos de l'INRS :** L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 579 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (370 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.